



« Une réforme qui est censée diminuer les effectifs » (dixit le Président le 1^{er} février 2021)

Vous avez toutes et tous subi des réformes sans aucun bilan produit : **impact sur la santé, organisation du travail, heures supplémentaires et heures écrêtées, ...**

La baisse des effectifs est assumée par le Président et la privatisation s'accélère : **entretien des locaux, entretien des routes et de ses abords, et demain ... grande braderie sur l'aide sociale à l'enfance.**

La COVID 19 a freiné la réforme des niveaux de services dans les collèges : **embauches d'emplois précaires**, mais pour combien de temps ?

Dans ce contexte, l'Intersyndicale a rencontré le Président le 1^{er} février 2021, pour s'opposer à la suppression de 25 postes de catégorie C prévue au BP2021.

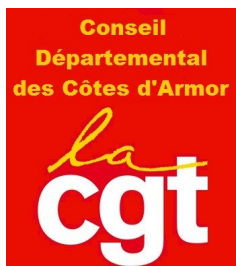
Il s'agit de postes gelés sur une année, budgétés mais non mis à la vacance.

Le Président refuse toute négociation et assume la disparition de ces 25 postes.

Par contre, le Président voulait négocier sur la suppression supplémentaire de 11 postes, prévue dans la réforme des Routes (MPR) !!!!!!!

De qui se moque-t-on ?

Mobilisons-nous, il est temps d'agir !!!



Saint-Brieuc le 1 février 2021

Monsieur Le Président,
Conseil Départemental
des Côtes d'Armor
9 Place du Général De Gaulle
22000 Saint-Brieuc

Objet : Préavis de grève local, pour les 8, 9, 10, 11, 12, 15, 16, 17, 18 et 19 février 2021 pour l'ensemble des agent.es de la Collectivité.

Monsieur Le Président,

Lors de la réunion le 1er février 2021, vous n'avez pas souhaité revenir sur la suppression de 25 postes de catégorie C, dont 22 dans le domaine des routes. Au contraire, vous nous annoncé qu'il est prévu 11 suppressions supplémentaires au niveau des routes.

Les syndicats CFDT, CGT, FO et SUD réitère leur demande :

- La mise à la vacance de ces 25 postes afin de permettre aux agent.es de travailler dignement et de préserver leur santé.

Afin de permettre à l'ensemble des agent.es titulaires et non-titulaires du Conseil Départemental Des Côtes D'Armor, de se mettre en grève pour porter leurs revendications et de prendre des décisions d'action, les Syndicats CFDT, CGT, FO, et SUD du Conseil Départemental des Côtes D'Armor déposent un **préavis de grève de 0 h à 24 h pour les journées du 8, 9, 10, 11, 12, 15, 16, 17, 18 et 19 février 2021** .

Les organisations syndicales restent disponible pour toute négociation sur les revendications des personnels.

Nous vous adressons, Monsieur le Président, nos sincères salutations.

Syndicat CFDT

Syndicat CGT

Syndicat FO

Syndicat SUD